

2023 - 2024 - n° 083 - Lundi 8 janvier 2024

- Catégorie : Applications Métiers
- Objet : ARENA - Suppression des délégations obsolètes

Madame, Monsieur,

Afin de garantir un bon niveau de sécurité sur les applications qui permettent l'accès à des données personnelles et sensibles de membre de votre établissement, nous devons procéder à la suppression des délégations dites "obsolètes" du portail ARENA, accordées par les chefs d'établissements au fil des ans.

Cette opération aura lieu le mardi 9 janvier 2024. Elle va permettre de supprimer les délégations d'accès aux applications de votre établissement accordées à des personnels qui n'y sont pas ou plus affectés.

**A l'issue de cette opération, si toutefois un agent en établissement perdait l'accès légitime à une application sur son portail ARENA, il pourra solliciter le chef d'établissement de la structure concernée, afin que ce dernier ré-évalue sa demande dans l'application DELEG-CE.**

Cordialement,

Olivier ADAM  
Directeur des Systèmes d'Information et de l'Innovation (DSII)

**La plateforme d'assistance informatique AMIGO est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :** <https://assistance.ac-rennes.fr>

[Suivez la météo des services numériques](#)

